

ÉNONCÉ DES PROGRAMMES

Services à l'enfance et à la jeunesse



Les programmes des services à l'enfance et à la jeunesse du MIFO mettent en valeur les quatre fondements du document pédagogique du Ministère de l'Éducation « *Comment apprend-on ?* », soit l'appartenance, le bien-être, l'expression et l'engagement. Basé sur ces fondements, notre énoncé des programmes démontre que les enfants, les familles et les professionnels de la petite enfance sont des personnes compétentes, capables, remplies de curiosité et riches d'expériences. La planification du programme est basée sur les forces et les besoins des enfants à partir d'observations quotidiennes en lien avec le continuum du développement de l'AJEPTA. Les employés documentent sur la grille d'observation qui est utilisée afin de planifier et d'évaluer l'impact des stratégies pour les enfants et les familles.

Objectif : Développer un sentiment d'identité et offrir un environnement favorisant le bien-être physique et la santé mentale chez l'enfant.

Notre approche :

- Avoir des menus qui répondent au guide alimentaire canadien et qui prennent en compte la diversité culturelle ;
- Offrir du lait à l'enfant au dîner et lors de certaines collations et avoir de l'eau accessible en tout temps pendant la journée ;
- Laisser les enfants se servir eux-mêmes afin de leur permettre de s'autoréguler lors des repas et de choisir des portions qui répondent à leurs indices de faim ;
- Augmenter l'activité physique de l'enfant et éliminer le temps d'écran sur les sites ;
- Promouvoir des habitudes de vie saines ;
- Respecter les rythmes physiologiques et biologiques variés de chaque enfant, ses besoins de jeux vigoureux, de repos et de calme, trouver des façons de soutenir ces rythmes et ces besoins ;
- Favoriser l'autonomie de l'enfant dans les routines et transitions, dans ses choix d'activités et dans la résolution de problème ;
- Identifier les signaux d'alarme en lien avec le développement ou les comportements et établir un plan d'intervention en collaboration avec la famille ;
- Donner des stratégies pour favoriser l'autorégulation afin de réduire les facteurs de stress ;
- Utiliser des messages empathiques dans les interventions ;
- Adapter nos interventions et concevoir des aires de jeux selon les besoins émotionnels de l'enfant ;
- Observer, documenter et analyser le programme afin de l'adapter aux différents styles d'apprentissage ;
- Évaluer et mettre en place les recommandations du Ministère de la santé.

Objectif : Offrir des expériences d'apprentissage diversifiées et positives qui encouragent l'expression de l'enfant

Notre approche :

- Être attentifs et réagir aux différents modes d'expression de l'enfant ;

ÉNONCÉ DES PROGRAMMES

Services à l'enfance et à la jeunesse



- Observer, documenter et évaluer l'espace, le matériel et le développement pour encourager l'expression de l'enfant qui tient compte de ses capacités ;
- Renforcer les habiletés langagières chez l'enfant en tenant compte de ses capacités et de ses antécédents sociaux et culturels ;
- Développer la conversation et l'écoute entre enfants ;
- Établir une communication réciproque et authentique avec l'enfant, à laquelle ce dernier participe en tant qu'initiateur égal ;
- Servir de modèle et encourager le jeu avec les mots ;
- Offrir un environnement riche en littérature ;
- S'intégrer et prévoir du temps pour le jeu de l'enfant ;
- Bâtir des liens d'appartenance avec l'enfant.

Objectif : Créer des environnements et des expériences sécuritaires propices à l'apprentissage par le jeu

Notre approche :

- Avoir un curriculum basé sur le développement et l'intérêt de l'enfant et du groupe ;
- Permettre des expériences dans des environnements chaleureux et sécuritaires, intérieurs et extérieurs ;
- Proposer des activités afin que chaque enfant puisse relever des défis dans la mesure de ses habiletés ;
- Utilisation des modules pour évaluer l'impact des stratégies utilisées afin d'avoir suffisamment de matériaux et de jeux éducatifs qui répondent aux habiletés et aux besoins développementaux de chaque enfant par des adaptations flexibles et par des équipements ou des dispositifs spéciaux au besoin ;
- Créer des invitations d'apprentissage qui stimulent le questionnement et l'hypothèse ;
- Avoir des périodes de jeu ininterrompues dirigées par l'enfant et soutenues par l'adulte ;
- Planifier et évaluer quotidiennement les routines et les transitions de l'enfant.

Objectif : Engager la participation et le dialogue continu avec la famille et la communauté.

Notre approche :

- Créer un sentiment d'appartenance qui reflète la diversité familiale et culturelle ;
- Permettre aux parents de participer activement aux activités du programme ;
- Documenter la réflexion, l'apprentissage et les compétences de l'enfant, rendre le processus visible pour les familles et la communauté en tenant compte de leurs perspectives en utilisant différents outils comme le journal de bord, l'arbre à succès et les tableaux d'apprentissage ;
- Travailler à titre de co-apprenant avec la famille pour favoriser le développement sain de l'enfant ;
- Utiliser différents moyens de communication ;

ÉNONCÉ DES PROGRAMMES

Services à l'enfance et à la jeunesse



- Être à l'écoute des besoins de la famille, valoriser leurs points forts, leurs contributions et leurs points de vue personnels à travers des sondages de satisfaction et des échanges quotidiens ;
- Solliciter la famille et intégrer leurs idées dans les programmes pour enrichir l'expérience des enfants ;
- Travailler en collaboration avec les services de soutien et la famille ;
- Incorporer nos partenaires communautaires dans nos activités éducatives.

Objectif : Soutenir le développement professionnel de l'équipe éducative et réviser nos pratiques de façon continue

Notre approche :

- Fournir des occasions pour un apprentissage continu lié aux objectifs professionnels des employés et à l'analyse des besoins de l'équipe éducative ;
- Incorporer l'approche réflexive dans les réunions d'équipe ;
- Analyser, évaluer l'impact et adapter nos stratégies d'interventions selon les réflexions et les observations ;
- Organiser des ateliers et des formations régulières basés sur les besoins identifiés et les demandes de l'équipe éducative ;
- Encourager la participation à toutes formations externes ;
- Allouer annuellement une partie du budget au perfectionnement professionnel ;
- Observer et évaluer de façon continue le rendement du personnel ;
- Établir annuellement un plan d'enrichissement professionnel ;
- Utiliser les documents pédagogiques du Ministère et tout autre document pertinent afin de remettre en question leurs propres principes et leurs stratégies ;
- Documenter nos observations ;
- Évaluer, discuter et réviser régulièrement nos politiques et l'énoncé des programmes avec l'équipe éducative.

RÉFÉRENCES :

- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. (2014). *Guide sur la délivrance des permis des centres de garde d'enfants*. Direction de l'assurance de la qualité et de la délivrance des permis des services de garde d'enfants. 127 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. (2014). *Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance*. Fonction publique de l'Ontario. 50 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. (2014). *Extraits de l'AJEPTA*. Fonction publique de l'Ontario. 68 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. (2013). *Penser, sentir, agir : Leçons tirées de la recherche sur la petite enfance*. Fonction publique de l'Ontario. 42 p.
- OEPE. (Février 2011). *Code de déontologie et normes d'exercices : Reconnaître et honorer notre profession*. 36 p.
- DELISLE, Isabelle et HERTNER, Jacqueline. (Novembre 2015). *Formation sur le soutien aux comportements positifs (SCP)*.

ÉNONCÉ DES PROGRAMMES

Services à l'enfance et à la jeunesse



- SIJE. (2003). *Intervenir avant de réagir : une approche positive intégrée face au comportement de l'enfant en services de garde éducatifs*. 101 p.
- SIJE. (2010). *Les modules*.
- CENTRE RESSOURCES PARENTS. (Janvier 2014). *Liste de contrôle sur l'alphabétisation émergente durant la petite enfance*. 9 juillet 2016